

Domaine Santé

Filière Technique en radiologie médicale

Professionalisation et Travail de Bachelor 2

1. Caractéristiques du module

Code : S.RM.SO371.2382.F.20	Degré d'études : <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master	
Année académique : 2020-2021	Année d'études : <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} <input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{ème} <input type="checkbox"/> 3 ^{ème}	Crédits ECTS : 6
Type :	<input checked="" type="checkbox"/> Module obligatoire <input type="checkbox"/> Module optionnel obligatoire <input type="checkbox"/> Module optionnel	
	<input type="checkbox"/> Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020	
Catégorie :	<input checked="" type="checkbox"/> Module principal Core course	<input type="checkbox"/> Module lié au module principal Related course <input type="checkbox"/> Module facultatif ou complémentaire Minor course
Niveau :	<input checked="" type="checkbox"/> Module de base <input type="checkbox"/> Module d'approfondissement <input type="checkbox"/> Module avancé	
Statut didactique :	<input type="checkbox"/> Module type M1 <input type="checkbox"/> Module type M2 <input checked="" type="checkbox"/> Module type M3	
Organisation temporelle :	<input type="checkbox"/> Module sur 1 semestre <input checked="" type="checkbox"/> Module sur 2 semestres	<input checked="" type="checkbox"/> Semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> Semestre de printemps
Langue principale d'enseignement :	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais	

2. Prérequis

- Avoir validé tous les modules théoriques de la 1^{ère} année Bsc et la FP 1 Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis
 Autres :

3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

Rôles majeurs exercés (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

- | | | |
|---|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'expert | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de manager | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle d'apprenant et de formateur |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de communicateur | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de promoteur de la santé | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de professionnel |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de collaborateur | | |

Compétences principales visées (Référence: Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

Objectifs généraux du module

- S'initier à la construction d'une problématique et définir des objectifs de recherche en lien avec la pratique professionnelle.
- S'initier à l'opérationnalisation d'une étude, en choisissant une méthode et des outils appropriés.
- S'initier à la gestion de projet et à l'exécution d'un projet en groupe à travers la simulation.
- Les objectifs d'apprentissages sont décrits dans le syllabus.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Les contenus d'enseignement et les productions attendus sont décrits dans le syllabus.

Exigences de fréquentation :

- **Pour les modalités pédagogiques suivantes, la présence ainsi que la participation sont obligatoires à 100% : pratiques simulées, ateliers d'habiletés cliniques et cours pratiques.**
Le non-respect de cette exigence sera sanctionné par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation.
L'étudiant-e obtient la note F.
- **Pour les autres modalités pédagogiques, un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F.**
Pour les absences sur motif valable, les modalités de rattrapage seront à définir par le responsable du module.

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un travail écrit produit en groupes rendant compte du **projet de travail de Bachelor** (selon consignes), rendu au plus tard le dimanche de la semaine 25.
- B. Un travail produit en groupe évalué de façon continue durant les enseignements relatifs à la gestion de projet.

La validation du module Professionnalisation et Travail de Bachelor 2 (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante. Le module est validé si l'étudiant-e obtient la qualification « Acquis » pour la partie A, ainsi que s'il obtient une note ECTS suffisante pour la partie B.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 ci-dessus doivent être satisfaites.

La note finale du module correspond à la note obtenue pour la partie B.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module Pas de remédiation

- Modalités : à définir
- Période : à définir

La remédiation peut porter soit sur la partie A (voir au point 5), soit sur la partie B (voir au point 5), soit sur les deux.

En cas de réussite, elle permet à l'étudiant-e d'obtenir la qualification « Acquis » pour la partie A ou la note E à la partie B.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

- Modalités : La répétition peut prendre une forme particulière (projet individuel par exemple) ; les apprentissages attendus correspondront aux objectifs fixés et aux compétences visées. Les modalités seront précisées dans le document écrit et signé dont il est question ci-dessous.
- Période: à définir

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

- Une bibliographie sera présentée aux étudiant-e-s au début du module et complétée durant le module.
- Elle figure dans le syllabus

8. Responsable du module et enseignants

Responsable du module : J. Schmid

Enseignants :

- Ils sont nommés dans le syllabus

Descriptif validé le 20 août 2020 par

E. Fleury
Responsable de la filière